

Stratégies nationales de développement durable en Europe : une comparaison

Compte rendu du Mardi de 4D du 13 décembre 2004

www.association4d.org – contact@association4d.org

Les intervenants :

- **Hugh ELLIOT**, Conseiller, Ambassade de Grande Bretagne à Paris.
- **Ingeborg NIESTROY**, Conseil Européen de l'Environnement et du Développement Durable, Pays-Bas.
- **Nadine GOUZEE**, Représentante de la Belgique auprès de la Commission du Développement Durables des Nations-Unies.
- **Sophie TALIERE**, Bureau du suivi et de l'animation de la Stratégie Nationale de Développement Durable au MEDD, France.
- **Emmanuel PRINET**, Chargé des questions européennes et internationales à 4D.
- **Manuel BEGUIER**, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, France.

Débat animé par **Michel MOUSEL**, Président de 4D.

Michel MOUSEL

Le thème de ce soir – les stratégies nationales de développement durable en Europe – est un débat que nous avons déjà eu l'occasion d'effleurer au cours de mardis de 4D antérieurs, mais que nous n'avons encore jamais eu l'occasion d'approfondir. Il était donc temps d'essayer de combler ce manque, et ce pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'en Europe, des quinze en particulier mais plus largement en réalité, un travail assez conséquent a été effectué sur ce domaine dans la plupart des pays ; également parce que nous sommes dans une phase qui a été définie, à un moment donné (notamment après Johannesburg), comme étant celle devant aboutir à la mise en œuvre des stratégies de développement durable.

En effet, il a été dit à Johannesburg en 2002, dans des termes qui n'étaient sans doute pas comme d'habitude extrêmement coercitifs, qu'il était souhaitable et nécessaire que ces stratégies nationales de développement durable soient mises en œuvre à partir de 2005. Il nous a donc semblé que le moment était opportun de savoir où en étaient exactement les pays, et de comparer les expériences observées. L'existence de ces stratégies nationales date en réalité de la Conférence de Rio, puisque le chapitre 8 de l'Agenda 21 énonce déjà que tous les Etats doivent concevoir et mettre en œuvre des stratégies nationales. Un rappel a été fait en 1997, avant que l'exigence soit réaffirmée à Johannesburg avec cet objectif de 2005. Par ailleurs, dans le cadre de l'Union européenne, un certain nombre de décisions ont été prises allant dans le sens de ne pas se contenter de l'existence de la stratégie européenne adoptée à Göteborg, mais de contribuer également à faire en sorte que des stratégies nationales existent, et à engager des débats et des discussions autour d'elles. Le mouvement a donc théoriquement dû s'enclencher à des vitesses, comme d'habitude, différentes selon les pays, selon les conceptions, selon les méthodes...

Sommes-nous simplement dans des exercices de principes, c'est-à-dire sans conséquences réelles, ou au contraire des implications visibles de l'existence de ces stratégies se manifestent-elles vraiment à partir du moment où elles sont adoptées par un Etat ? En réalité, la principale question qui se pose est que, d'une part, ces stratégies se font dans le cadre d'un certain nombre d'orientations qui sont fixées au niveau international, et que, d'autre part, elles ont forcément des rapports dans les deux sens avec les politiques nationales, étant plus ou moins susceptibles d'influencer les choix des acteurs de l'ensemble des parties prenantes aux politiques de développement durable. Elles sont donc insérées dans un système de relations comprenant l'international, le local, et la politique nationale ; ce qui pose à la fois le problème des modes de décisions concernant leur contenu, d'implications de ce contenu par rapport aux politiques menées, et de condition de mise en œuvre. Nous allons donc essayer aujourd'hui d'y voir un peu plus clair, et d'étudier les

manières dont cela se traduit dans les expériences de stratégies nationales que nous connaissons aujourd'hui, à travers les éléments de comparaison dont nous disposons.

Les premières visions présentées de ce qui s'est fait jusqu'à présent en Europe seront transversales, puis nous étudierons quelques exemples de pays. En ce qui concerne les visions transversales, nous laisserons d'abord la parole à Ingeborg Niestroy, qui fait partie du Conseil européen de l'environnement et du développement durable, et qui nous présentera l'organisation en question, ainsi qu'une vision globale sur les politiques menées en la matière au niveau européen. Nous donnerons alors des coups de projecteurs sur un certain nombre d'échantillons de stratégies nationales construites à ce jour, à travers les propos d'Hugh Elliot qui est conseiller à l'Ambassade de Grande Bretagne à Paris, et à travers ceux de Nadine Gouzée, qui a participé très activement à l'élaboration de la stratégie belge. Nous étudierons la stratégie française avec Sophie Talière qui travaille pour le Ministère de l'écologie et du développement durable. Puis nous reviendrons à une vision globale mais sous un angle nouveau, avec Manuel Béguier qui a réalisé une sorte de tableau comparatif d'un certain nombre d'aspects des stratégies nationales pour les multiples réunions françaises et européennes.

Nous allons donc commencer la séance avec Ingeborg Niestroy

Ingeborg NIESTROY

Je suis désolée de parler en anglais mais je ne maîtrise pas suffisamment la langue française pour faire cet exposé en français. La traduction simultanée sera assurée en français par Nadine Gouzée.

Je suis la secrétaire exécutive du Conseil consultatif des organes européens de l'environnement et du développement durable. Cette organisation a fait une étude comparative d'une série de Conseils de développement durable de façon à pouvoir mettre en évidence les rôles différents des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans les différentes stratégies et les différents pays. A gauche du premier graphique (voir diapositives en annexe) peuvent être identifiés les éléments de base concernant les pouvoirs gouvernementaux, les ministères principaux (ceux qui pilotent et ceux qui ont un rôle moins important selon les couleurs et la répartition verticale des niveaux de pouvoirs). A droite sont présents les acteurs sociaux. Au milieu, entre les niveaux de pouvoirs et les acteurs sociaux, un carrefour permet de situer les conseils de développement durable.

Le graphique suivant présente une espèce de typologie de tous ces conseils : certains sont à vocation plus scientifique, mais les véritables conseils sont multi-acteurs, ce qui donne la possibilité de ne pas faire du lobbying traditionnel où les pouvoirs publics sont à chaque fois face à face avec un seul acteur à la fois, mais au contraire d'offrir des plateformes transversales dans lesquelles tous ces acteurs se rencontrent. Ces conseils-là sont plutôt situés au sommet du graphique. A gauche, les stratégies environnementales, à droite, les conseils. Parfois, les liens entre les stratégies et les conseils sont étroits, parfois, ils sont très lâches.

Le but de la comparaison n'est pas de créer une compétition entre les pays, mais au contraire de s'insérer dans l'histoire et les traditions de chacun d'eux, que ce soit du côté gouvernemental ou non gouvernemental. En particulier, il est clair que tous les pays de l'est européen n'ont pas une tradition participative comme dans les pays de l'ouest. Ce qui manque dans chaque pays est donc très différent selon l'histoire du pays. Les deux exemples présentés sont la Finlande et le Portugal, avec un très fort contraste entre les deux : avec des régimes encore relativement autoritaires, une attente et une demande d'autorité, même de la part des entreprises, le Portugal est très fort dans le top down ; au contraire, la culture finlandaise est profondément axée du bas en haut, mais commence aussi à faire le constat que le développement durable demande un peu plus de gouvernance venant d'en haut, et d'objectifs acceptés dans les plans nationaux. L'Europe est donc en marche à ce niveau-là et les deux premiers résultats du travail réalisé sont donc : que le problème de l'intégration horizontale au niveau de la décision entre les différents secteurs se manifeste partout, et qu'une participation de la société est nécessaire à l'assimilation des décisions par chacun des acteurs. Les deux derniers résultats qu'il faut souligner sont, d'une part, la faiblesse des processus d'évaluation des décisions, et d'autre part, la faiblesse de l'intégration verticale, c'est à dire du lien entre le national et le local, sans même parler de l'international.

Michel MOUSEL

Merci pour cette intervention qui nous donne une approche transversale de la question. Et nous allons maintenant passer à l'étude des exemples que nous avons choisis. Nous allons donc demander à monsieur Elliot de nous parler du Royaume-Uni.

Hugh ELLIOT

Je suis conseiller à l'Ambassade britannique pour ce que j'appelle les affaires globales. Cela comprend une gamme de sujets assez large : le développement durable, bien sûr, le changement climatique, les énergies, mais aussi les affaires internationales comme la criminalité organisée, le trafic international de stupéfiants et le terrorisme. Ceci pour vous préciser que je ne suis pas du tout expert dans le développement durable. Mais j'espère en même temps que ma vision, mon expérience un peu large puisse vous donner une vision peut-être assez auto-critique aussi de l'impact, non seulement de notre stratégie de développement durable dans le Royaume-Uni, mais aussi de cet impact dans les différents domaines d'actions des pouvoirs publics.

Je vais donc vous parler de la stratégie britannique. Notre première stratégie a été publiée en 1994, simplement pour dire que cela fait plus de dix ans que chez nous on prépare et travaille les stratégies de développement durable : on les étudie, on commet des erreurs, on essaie de tirer des leçons de nos propres erreurs. Ainsi, ce n'est pas une science tout à fait nouvelle chez nous ; la stratégie en vigueur actuellement a été publiée en 1999, intitulée « Une meilleure qualité de vie, la stratégie pour le développement durable du royaume Uni ». Depuis cette année-là, la stratégie a fait l'objet de bilans annuels. Si vous allez sur le site Internet, vous pourrez voir que, d'une façon continue, il y a des opinions des indicateurs des commentaires qui sortent sur différents aspects de la stratégie nationale. C'est un site très actif et très actuel, et je vous conseille d'y jeter un petit coup d'œil. C'est très intéressant de présenter cette stratégie parce qu'en fait, je présente cette stratégie actuelle, mais en Février de l'année prochaine nous allons publier une nouvelle stratégie. Nous avons eu une période de consultation entre avril et juillet de cette année, et maintenant, le gouvernement est en train de prendre en compte toutes les contributions de ces consultations et de préparer la nouvelle stratégie.

Mais pour le moment, je vais parler de la stratégie en vigueur. D'abord l'objectif, ce qu'on avait défini, de façon assez classique : une meilleure qualité de vie, pour tout le monde, pour maintenant et pour les générations futures. Et cela avec les quatre objectifs du progrès social, la protection de l'environnement, l'usage prudent des ressources naturelles, et la croissance économique—tous les quatre à la fois. Et si on regarde le diagramme, je pense qu'il ne traduit pas vraiment la réalité telle que la plupart des gens la conçoivent aujourd'hui. En effet, le cercle « affaires économiques » est beaucoup plus important dans la réalité maintenant que sur ce schéma (c'est-à-dire, on devrait donner une importance égale aux autres sphères environnementale et sociale, mais aujourd'hui, l'on met surtout l'accent sur la sphère économique). Au centre le problème, il y a le fait que le développement durable est enfermé dans une petite boîte. Or on essaie de supprimer cette ligne continue et de rendre le développement durable perméable dans tous les domaines, dans toutes les politiques publiques et dans toutes les actions. Pour tous les processus de suivi de notre stratégie, nous avons mis au point un grand nombre d'indicateurs, 150 au total, mais pour un peu simplifier l'analyse on a créé 15 indicateurs de grandes lignes, pour essayer de voir comment on peut progresser chaque année. Et les rapports annuels sont axés sur ces 15 indicateurs. Ces indicateurs sont très importants pour clarifier dans des termes assez réels et concrets les actions qui sont nécessaires par le secteur public, par le secteur privé et par les individus. Je dois préciser que ces indicateurs ont été assez critiqués pendant les périodes de consultation, et en ce qui concerne la nouvelle stratégie britannique, vous pourrez constater que ces indicateurs ont été un peu modifiés. Il y a toute une série de structures gouvernementales qui font qu'il y a un suivi des politiques publiques avec des réunions en Conseil de ministres de ministères différents, axées sur ces thèmes. De nombreux ministres ont un rôle très important à jouer dans notre stratégie.

Et pour contrôler les progrès de ce programme nous avons un comité d'audit environnemental ainsi qu'une Commission du développement durable. Cette Commission est formée de 20 commissaires qui ont pour mission de donner des conseils au gouvernement. Ce qu'on essaie de faire au niveau gouvernemental, c'est de faire en sorte que nos actions soient cohérentes avec nos mots. On essaie d'être cohérent avec notre propre stratégie. On essaie par exemple de travailler beaucoup sur l'efficacité énergétique. Tous les acteurs sont impliqués dans notre stratégie. Et, pour terminer, je voudrais juste préciser que je crois que quand on parle de ce thème de développement durable, il ne faut pas oublier que seulement 34 % de personnes ont entendu de ce mot. En effet, vu la complexité du sujet qu'il faut traiter, c'est un très grand enjeu pour les gouvernements de faire en sorte que cela soit quelque chose de compréhensible pour tous les acteurs qui doivent mener notre politique de développement durable. Et je pense que c'est pareil pour tous les pays.

Michel MOUSEL

Oui, c'est effectivement le même problème pour tous les pays. Et je pense qu'il y a même un petit retard en France par rapport au Royaume Uni.

Nous allons maintenant retraverser la Manche pour donner la parole à Nadine Gouzée qui va nous présenter ce qu'il en est en Belgique, où là aussi, si j'ai bien compris, il y a un nouvel exercice également ; on est donc dans un processus de renouvellement régulier.

Nadine GOUZEE

En Belgique, on est dans une roue avec le cycle d'apprentissage des politiques de développement durable. Comme on est dans une roue, on commence par un diagnostic sous forme de rapport ; on a déjà publié deux rapports, et le troisième est en plein chantier. Le premier rapport de 400 pages a été publié en 1999, et il faisait l'examen de la politique menée au niveau du gouvernement fédéral en Belgique, et le diagnostic était très sévère. C'est sur cette base qu'on a fait le premier travail de consultation, planning, etc., qui a débouché sur le premier plan de développement durable. Peu après le premier plan, sans avoir encore assez de recul pour évaluer le premier plan, mais en essayant de faire tourner la machine de décisions de développement durable, on a fait un deuxième rapport qui a été suivi d'un deuxième plan de développement durable qui vient d'être adopté par le gouvernement. Et nous sommes en train de préparer le troisième rapport. C'est le principe de base du fonctionnement, selon la loi de Mai 1997, qui est une loi qui a été adoptée cinq ans après Rio. Et il nous a fallu cinq ans pour la mettre au point. Quand on est revenu de Rio, la seule chose qu'on a faite était de créer un Conseil de développement durable, un conseil consultatif du type de ceux qu'Ingeborg a décrits. Ce conseil a été très malheureux pendant quatre ans parce que comme il n'y avait pas de structure publique pour prendre des décisions de développement durable en face de lui, ce conseil a tourné un peu en roues libres. Il y avait des débats et des discussions sur la notion de développement durable et les actions à mener, mais il n'avait pas de prise sur la décision gouvernementale puisque au niveau gouvernement, il n'y avait pas justement tous ces efforts d'intégrations horizontaux de la décision de développement durable dont a parlé Ingeborg. Voilà un peu l'esquisse de mon exposé. Et je vais maintenant reprendre certains points en entrant un tout petit peu plus dans les détails.

En Belgique on a donc commencé comme tout le monde en se posant la question de savoir ce que c'était que le développement durable. Et on s'est rendu compte que derrière cette question du développement durable il y en avait une fondamentale qui en général n'était pas du tout évoquée : c'est quoi le développement ? En d'autres termes je pense qu'on va trop vite en disant que le problème c'est la notion de développement durable, le problème c'est la notion même de développement, la conscience et la perception du mot développement. Et cela est d'ailleurs très bien dit dans le rapport Brundtland. Je pense que la plupart des citoyens européens considèrent que le développement est un problème pour les pays sous-développés et que, comme nous nous sommes développés, nous n'avons donc pas de problème de développement. Si on ne prend pas le problème à ce niveau là on va trop vite. On veut un développement durable, on appose l'adjectif durable au terme développement. On est tous en train de se développer, le développement, c'est la transformation des conditions de vie d'une population en interaction avec ses décisions et ses stratégies sociétales et politiques. On se développe bien, on se développe mal, on se développe dans des directions où on aggrave ses problèmes dans des cercles vicieux ou bien on va dans des directions où on les améliore et on les résout dans des cercles vertueux. Ça, c'est là le problème du développement. A côté de cela, un certain nombre de négociations de travaux scientifiques ont essayé de cerner l'idée du développement espéré, du développement désirable, et cela c'est le développement durable.

Comme j'ai été nommée coordinatrice pour la réalisation de ce rapport et que j'avais aussi une expérience depuis Rio de la négociation internationale, j'ai importé dans mon pays tous mes bagages, les agendas 21, les conventions Climat, la biodiversité, etc., et l'équipe qui a travaillé sur ce rapport a directement mis sur la table les engagements internationaux, et on a travaillé sur cette base. C'est lié aussi à la situation de la Belgique qui a sept gouvernements, deux communautés. Et le problème de la diversité culturelle chez nous est vraiment un problème quotidien. Ainsi pour nous le schéma international c'était de l'or parce que c'était un schéma consensuel, et c'était au dessus de nous. De plus, cela tombe bien car ces engagements internationaux sont des engagements d'une éthique nécessaire par rapport au développement européen. On a donc adopté les engagements internationaux. Objectifs sociaux d'un développement durable : partager les moyens et les ressources en accordant la plus grande priorité aux besoins essentiels des plus démunis. On oublie souvent les objectifs sociaux d'un développement durable, mais je pense que la France est un des pays où la composante sociale est néanmoins travaillée. Les objectifs environnementaux, c'est un problème de limite dans la gestion des biens naturels en tenant compte du développement technologique et des structures institutionnelles. Et les objectifs économiques d'un développement durable, c'est de changer de modes de production et de consommation, pour pouvoir répondre aux besoins des populations actuelles sans empêcher les générations futures de répondre à leurs besoins essentiels. Donc notre définition est basée au départ sur des objectifs, et elle est également basée sur des principes. Le principe d'équité entre générations, ou intergénérationnel—et il va de soi que ce principe n'a aucun sens s'il n'est pas combiné avec l'équité intragénérationnelle. Ce sont les deux concepts phare du développement durable. Et dans notre façon de travailler sur le développement durable, on en a importé quatre autres sans lesquels pour

nous il n'est pas question de parler de développement durable, et ces quatre autres-là, on ne les voit pas toujours. Il y a bien sûr le principe de participation, et c'est le premier qui généralement arrive, même dans les travaux de l'OCDE dans lesquels il a commencé à s'inscrire. Le principe d'intégration, l'intégration horizontale, de façon à ce que les politiques sociales économiques et environnementales ne se rejettent pas constamment les problèmes d'une politique à l'autre. Il y a aussi le principe de précaution qui pour nous est essentiel depuis le début. Et enfin le dernier principe qui est le principe des responsabilités communes mais différenciées. Ce principe explique que les pays riches ont une responsabilité par rapport au défi du développement durable, supérieure à celle des pays pauvres ; ce principe est fondamental et au moins aussi important que le principe de précaution. Sans ces deux principes, il n'y aurait pas de Convention Climat ni de Protocole de Kyoto, car les engagements ne sont pris actuellement que par les pays développés et ceci, au nom du principe des responsabilités communes mais différenciées.

Nous travaillons donc toujours avec ces cinq principes, quelque soit le type de politique envisagée. L'objectif est d'essayer de savoir si la politique préconisée est suffisamment intégrée, suffisamment en prise avec les engagements internationaux au niveau global (qui soulignent les responsabilités que notre pays a, en tant que pays riche), s'il y a une participation derrière l'élaboration de la politique et enfin, si le principe de précaution est appliqué. Les cinq principes résumés ici sont donc utilisés comme des critères. Nous nous représentons le développement durable comme un arbitrage entre différentes politiques. On retrouve ainsi un peu l'interaction qui a été décrite par notre collègue britannique, avec la nuance ici qu'il s'agit de parler des politiques. Nous avons mis en place des politiques sociales extrêmement généreuses mais qui ont complètement aggravé notre déficit public. Nous avons donc reporté toute une série de problèmes sociaux sur une mauvaise gestion de l'économie. Nous avons également mis en place des politiques environnementales extrêmement coûteuses, des politiques sociales ne réglant rien au niveau environnemental. Ce problème d'intégration des politiques n'est donc absolument pas un problème abstrait. C'est un problème extrêmement concret dans la conception même des politiques, et c'est pourquoi les outils d'évaluation des politiques sont tellement importants. Le graphique présenté me paraît essentiel, car je pense qu'il représente assez bien tout ce qu'on est en train d'essayer de faire ce soir : il explicite notre problème d'intégration. Les différents niveaux de pouvoirs sont représentés sur l'axe vertical : les différentes sortes de pouvoirs locaux, les différentes sortes de pouvoirs nationaux, et les différents échelons au niveau international. L'axe horizontal reprend les différentes politiques : sociales, environnementales et économiques. Vous voyez bien qu'il y a des compétences en matière de politiques sociales qui se trouvent au niveau des villes et des municipalités, mais il y a aussi des compétences relevant de l'ONU et de ses programmes comme UNDP (Programme des Nations Unies pour le Développement) qui travaille sur des politiques sociales. Idem pour les politiques environnementales, les répartitions sont différentes selon les catégories politiques.

Alors, quand les gens disent que le développement durable ne marche pas, il suffit de regarder ce graphique, et on comprend tout de suite pourquoi il ne marche pas. Il faut faire marcher toute cette mécanique de la décision de développement de façon à ce que les agendas coïncident plus ou moins. De plus, dans un certain nombre de cas, il y a un problème de sélection de priorités, de complémentarité d'instruments et de politiques. Pour le moment c'est ce sur quoi nous travaillons le plus en Belgique : sur la cohérence de ces différents niveaux de pouvoirs.

J'en reviens aux conclusions de notre premier diagnostic, celui dont je vous ai dit tout à l'heure qu'il était particulièrement sévère sur notre politique post-Rio. Quatre ans après, il n'a malheureusement pas beaucoup changé. Il est composé de cinq parties qui suivent les cinq principes expliqués ci-dessus. En général, notre gouvernement a du mal, malgré tous les conseils, à inscrire sa politique fédérale dans les enjeux d'un développement durable de la planète. Il manque d'objectifs à long terme et de moyens pour leur mise en œuvre. Il continue à segmenter très fortement la fabrication des politiques économiques, sociales et environnementales.

Les incertitudes sur les retombées du développement actuel ne sont pas prises en compte, ce qui montre une faiblesse dans l'application du principe de précaution, et peu d'effort au niveau participatif. On était fort sévère en 98, cela s'est un peu amélioré depuis, sur le plan de la participation et sur le plan de l'intégration. Les politiques environnementales ont été mieux pensées dans leur intégration avec les deux autres. Mais on conserve toujours un grand déficit d'application des principes internationaux. Notre premier plan était structuré en quatre morceaux : les modes de production et de consommation, la pauvreté, l'agriculture, et l'énergie comme axe particulier. Il y avait donc une composante plutôt économique, une composante sociale, une composante environnementale, et un volet particulier pour l'énergie, le transport et les changements climatiques. Notre deuxième plan, lui, est aligné sur les six thèmes de la stratégie européenne, car l'analyse présente derrière ces six thèmes montre des tendances à long terme, qui ne se renverseront pas spontanément. On va dans le mur au niveau de la pauvreté : les indicateurs de pauvreté en Europe sont en train de re-exploser avec l'affaiblissement des mécanismes de protection sociale

collective pour lutter contre la pauvreté. Au niveau vieillissement, chaque pays est en train de tâtonner pour adapter ses systèmes de sécurité sociale. Au niveau santé publique et environnement, les problèmes sont généraux ainsi qu'au niveau ressources naturelles, changement climatique et transport. Ces six thèmes restent donc des thèmes fondamentaux pour travailler sur le développement durable.

En conclusion, il est difficile de faire simultanément progresser les trois composantes d'un développement durable et de faire coïncider les agendas. C'est pourquoi nous avons besoin de ces stratégies pour arriver à plus de cohérence. Les progrès de Johannesburg se diffusent très, très lentement, mais sûrement. Pour nous, la stratégie européenne de Göteborg reste axée sur l'environnement et le grand problème est de la relier à la stratégie de Lisbonne. Chez nous, la stratégie est en peu plus équilibrée, mais on garde un énorme problème pour rejoindre les stratégies de nos différentes régions et communautés à celle de notre état fédéral.

Michel MOUSEL

Merci beaucoup, Nadine. Vous savez qu'il m'est arrivé d'utiliser parfois des schémas de la stratégie belge dans des exposés ; c'est dire à quel point, dans certains cas, je trouvais que la déclinaison du développement durable telle que vous la faites, est proche de ce que nous pensons à 4D.

Nous allons maintenant laisser la parole à notre intervenante sur la stratégie française de développement durable.

Sophie TALIERE

Bonjour, je suis Sophie Talière et je travaille au Ministère de l'Ecologie et du Développement durable français au service du développement durable dans un bureau qui est chargé du suivi de la SNDD (Stratégie Nationale de Développement Durable). D'abord, je vous présente les excuses de Jean-Pierre Sivignon qui dirige ce bureau et qui n'a pas pu être là ce soir, et je vais tenter de le remplacer. Je vais donc vous présenter la SNDD française. En 1997, le gouvernement avait déjà élaboré une première stratégie de développement durable, mais c'était un exercice très théorique qui n'avait pas connu de mise en pratique. Ce n'est qu'en 2002 qu'on a assisté à un réel engagement politique du gouvernement au plus haut niveau de l'Etat puisque le chef d'Etat, Jacques Chirac à l'époque, avant et après sa ré-election en Mai 2002, employait très souvent dans ses discours le terme de développement durable. Cet engagement s'est aussi traduit par un changement de nom du Ministère de l'Environnement qui est devenu le Ministère de l'écologie et du développement durable, et par le fait qu'un secrétaire d'Etat ait été nommé pour la première fois, au développement durable. En tout cas, au moins au niveau du discours, il y avait un engagement politique vers le développement durable.

Tout cela a également été accéléré par l'approche du Sommet mondial du développement durable (Johannesburg, 2002). Pour préparer ce sommet, il y avait déjà eu les travaux du Comité français pour le Sommet mondial de développement durable, présidé par Michel Mousel, qui avait commencé à travailler dès fin 2001. Il a sorti un livre en 2002 : le Livre Blanc des acteurs français du développement durable. Ce premier travail a servi de base à la Stratégie Nationale de Développement Durable de 2003. En Novembre 2002, au retour de Johannesburg, le gouvernement s'est mis en ordre de bataille pour essayer de préparer une stratégie. Le 28 novembre 2002, s'est tenu un séminaire gouvernemental spécifiquement sur le développement durable (ce qui est assez rare). Pour ce séminaire, un rapport a été élaboré avec 64 mesures concrètes de court terme. Ce séminaire était une façon pour chaque ministre de présenter ce que, dans son propre ministère, il pouvait faire comme engagement en faveur du développement durable. Après ce séminaire, on a repris ces mesures, et les véritables travaux d'élaboration de la stratégie ont commencé. Ils devaient se tenir en 6 mois (ce qui est quand même très court pour élaborer une stratégie) puisqu'on avait fixé une échéance en mai 2003. L'actuelle stratégie a été adoptée le 3 juin 2003 pour une durée de 5 ans.

Voilà pour le contexte. Voyons maintenant dans quel cadre elle a été élaborée. D'une part, pour répondre à l'engagement international fait par la France à Johannesburg devant les Nations Unies. Il y avait le discours de Jacques Chirac, qui s'était engagé. Il fallait donc absolument répondre à cet engagement. Pour ne pas reproduire les erreurs de 97, il avait décidé de faire une stratégie résolument tournée vers l'action avec des mesures, cette fois ci, très concrètes. D'autre part, il y avait une réelle volonté du gouvernement de se tourner vers un système plus participatif, c'est à dire d'impliquer tous les acteurs du développement durable. On peut, après, discuter de la réussite de cette ambition, mais on ne peut pas nier qu'il y avait une volonté politique au départ d'associer la société civile. Le processus a duré 6 mois, de décembre 2002 à mai 2003. La volonté du gouvernement d'impliquer la société civile s'est traduite dès janvier 2003 par la création du Conseil National de Développement Durable, par décret. Ce conseil est un conseil important. Il comprend 90

membres répartis en 4 collèges, les collectivités territoriales, le secteur privé avec les syndicats, les ONG et associations de consommateurs, les médias, les scientifiques et la recherche. Côté Etat, il a été créé en février 2003, un Comité Interministériel de Développement Durable (CIDD), au niveau des ministres. C'est à dire que siègent en CIDD les ministres qui sont impliqués dans le développement durable. Il a aussi été décidé de nommer dans chaque Ministère un Haut Fonctionnaire au Développement Durable (HFDD), de façon à ce que chaque HFDD puisse faire le relais entre le niveau CIDD et les équipes dans chaque ministère. L'Etat a donc travaillé en se répartissant 6 groupes de travail. De son côté la société civile a aussi organisé les mêmes 6 groupes de travail sur les mêmes orientations pour qu'il soit plus facile de rapprocher les travaux par la suite. Chacun travaillait de son côté pendant cinq mois, et les deux processus parallèles se sont rapprochés le dernier mois. Les travaux ont été regroupés pour aboutir à l'élaboration d'un document final unique : la stratégie que vous connaissez et qui a été adoptée en Juin par le CIDD.

Examinons maintenant le contenu de la stratégie nationale de développement durable. On voit déjà qu'il y a un réel souci d'intégrer les trois dimensions du développement durable, l'environnement, l'économique et le social avec, à l'époque de l'élaboration de la stratégie, un quatrième pilier, la culture. Il y avait donc là une petite note plus française ou francophone qui traduit la préoccupation française de s'intéresser à la diversité plus culturelle, à nos terroirs. C'est une notion qui était bien présente au moment de l'élaboration et qui s'amenuise peut-être un peu, mais qui est néanmoins toujours présente dans plusieurs chapitres. On voit aussi dans la SNDD l'intégration d'une Charte de l'Environnement qui était prévue dans la Constitution française. Une Charte de l'Environnement n'est peut-être pas un projet très original en soi, mais le fait qu'il puisse modifier la Constitution française est quand même quelque chose d'assez singulier.

Donc cette Charte de l'Environnement a finalement été adoptée par le Parlement en Juin 2004. Elle ne sera opérationnelle qu'en 2005, probablement après un référendum ou une autre forme qui doit l'officialiser, mais elle est déjà adoptée par le Parlement. Quand on regarde la structure de la SNDD, elle est organisée en sept axes stratégiques et en dix programmes d'actions. Mais elle indique quand même 488 actions. Je vais essayer de lister rapidement les sept axes stratégiques. En ce qui concerne le citoyen on a la sensibilisation, l'information et l'éducation ; en ce qui concerne les territoires, c'est l'utilisation du sol, l'urbanisme, les ressources en eau, et également les agendas 21 ; pour les activités économiques des entreprises aux consommateurs, ce sont les modes de production et de consommation, c'est la responsabilité sociale des entreprises et l'étiquetage des labels ; dans le secteur énergie, transport et agriculture, trois secteurs que nous avons mis un peu à part, c'est le changement climatique, le plan véhicule propre et le programme d'utilisation des véhicules, l'agriculture biologique, la pêche durable, des pratiques de pêche plus respectueuses ; pour le cinquième axe prévention des risques et pollution, et autres atteintes à la santé et à l'environnement, ce sont toutes les pollutions atmosphériques et marines, les antibiotiques, les OGM, ce sont aussi les modes de contrôle, et aussi la jurisprudence, et la recherche. Le sixième axe, l'état exemplaire, c'est l'éco-responsabilité, et donc, l'état qui doit montrer l'exemple. Mais c'est aussi la réforme des marchés publics et l'évaluation des politiques de l'état à venir sur le plan environnemental en particulier. Septième axe, l'action internationale, c'est l'aide aux pays en développement, la lutte contre la pauvreté, le positionnement français dans toutes les instances OMC ou Union européenne pour essayer de promouvoir ces idées de développement durable, et c'est favoriser la création d'une organisation mondiale de l'environnement.

Aujourd'hui, où en est-on ? Notre stratégie est quand même très récente, elle a un peu plus d'un an, donc on en est au tout début de la mise en œuvre ; contrairement à nos collègues belges et britanniques, nous n'en sommes qu'au démarrage. La première réalisation de cette stratégie est d'abord d'avoir positionné les différents acteurs. Du côté Etat, nous avons maintenant, depuis Juillet 2004 un Délégué interministériel au développement durable (DIDD), qui est placé juste sous l'autorité du Premier ministre. C'est à dire aussi que le développement durable qui était rattaché au ministère de l'environnement est en train de glisser un petit peu pour se retrouver avec un positionnement plus transversal, et plus horizontal également, puisque le DIDD a des compétences qui couvrent l'ensemble des ministères. Il anime et il dirige le Comité permanent des hauts fonctionnaires du développement durable. Le Comité permanent est un comité qui réunit tous les HFDD et qui se réunit tous les mois. Côté société civile, le CNDD poursuit ses travaux, régulièrement il produit des avis, des recommandations soit parce qu'il est saisi par le Premier ministre, soit parce qu'il auto-saisi et qu'il a envie de s'exprimer sur des aspects du développement durable qu'il trouve importants.

Parmi les réalisations, on peut aussi citer l'élaboration d'une liste de quarante cinq indicateurs d'état du développement durable qui sont le baromètre du développement durable. C'est une première liste qui reste à compléter et à affiner, mais c'est déjà un point de départ. Elle a été publiée dans un rapport, paru à la documentation française et disponible aussi sur le site du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et sur le site du Premier ministre. Une autre réalisation : nous sortons juste de la phase de préparation du premier bilan de la mise en œuvre de la SNDD, et nous venons de produire ce premier bilan avec un premier rapport, avec un état d'avancement de chacune des 488 actions prévues dans la SNDD,

par programme d'actions, avec des tableaux qui donnent une indication de l'état d'avancement de ces actions. Ce travail vient d'être publié au 1^{er} décembre 2004, et c'est en ligne sur les deux sites, celui du Ministère de l'Ecologie et celui du Premier ministre. Enfin, au titre des premières réalisations, on peut citer l'adoption des premiers plans thématiques qui couvrent un ou plusieurs piliers comme par exemple le plan national Santé et Environnement. Ces plans ont parfois été initiés avant la stratégie de développement durable mais ils ont été repris et ont sans doute repris de l'énergie avec la stratégie et ont été ainsi mieux coordonnés. Le Plan Climat et la Stratégie de la biodiversité, par exemple. Juste un dernier point, le suivi et l'évaluation dans la SNDD. La SNDD a été élaborée pour cinq ans et sa révision est prévue en 2008. C'est donc un processus itératif de révision tous les cinq ans qui a été choisi dès le départ. Mais elle est non seulement itérative, elle est également évolutive. En effet, on a laissé tomber certaines actions qu'on avait choisies au départ et qui se sont révélées peu intéressantes. Par contre on a ajouté certaines actions qu'on n'avait pas prévues au départ et qui se sont avérées très intéressantes. Et puis il y a des actions qui sont achevées. Cette stratégie évolue tout doucement, d'elle même. Il est donc nécessaire de la suivre, de la piloter et de se doter d'outils. Et on a lancé un travail pour élaborer un véritable outil de pilotage et d'évaluation de cette stratégie avec des indicateurs de suivi des actions et des indicateurs d'impact de ces actions sur le développement durable. Une deuxième étude que nous venons également de lancer est la mise en place de la stratégie, ou plus généralement du concept de développement durable au niveau local, dans les régions et les départements français.

Dernier point, la Revue par les pairs de la SNDD française. C'est un exercice pilote qu'on vient de lancer avec nos partenaires belges, britanniques, ghanéens et mauriciens pour essayer d'exposer notre stratégie à l'avis éclairé de nos collègues qui rencontrent probablement les mêmes problèmes que nous ou des problèmes parallèles. Cela nous permettra de voir comment ils résolvent leurs problèmes et d'essayer de recueillir leurs recommandations et leurs conseils. Cet exercice a été lancé à l'automne dernier et nous avons déjà élaboré une méthodologie que nous testerons en Février 2005 sur la Stratégie française.

Voilà ce qu'on peut dire très rapidement sur la SNDD française.

Michel MOUSEL

Et maintenant un tout petit extra, assez bref d'Emmanuel Prinet, qui va nous transmettre un message sur la stratégie norvégienne.

Emmanuel PRINET

Merci Michel. J'ai donc effectivement eu la chance, il y a deux ou trois semaines, de participer à la table ronde européenne sur les modes de production et de consommation à Oostende, en Belgique. Et là, j'ai rencontré un monsieur qui s'appelle Paul Hofseth du Ministère de l'Environnement en Norvège et qui m'a parlé de la stratégie norvégienne de développement durable. En fait, il s'agit d'un processus très intéressant, alors j'en profite pour partager cette expérience avec vous très rapidement. Comme vous le savez, en 1987, il y a eu la publication du Rapport « Notre avenir à tous », dit Rapport Brundtland. C'est un projet qui a été piloté par Gro Harlem Brundtland de la Norvège, et ce pays était assez leader à l'époque sur les questions d'environnement et de développement durable. Suite à ce rapport, la Norvège décide de rédiger en 1989 un Livre Blanc sur l'environnement et le développement durable, qui est la suite du Rapport Brundtland, mais pour le niveau national. En fait, il s'agissait d'une stratégie nationale de développement durable, mais à l'époque, elle n'avait pas encore ce nom-là.

Michel MOUSEL

Elle a d'ailleurs, à l'époque, été présentée au deuxième Mardi de 4D de l'histoire de 4D, puisque c'était au moment de la campagne pour l'adhésion de cinq nouveaux pays à l'Union européenne, adhésion qui a d'ailleurs été rejetée par la Norvège.

Mais nous avons fait venir au début de l'histoire de 4D, précisément des représentants des pays qui étaient en processus d'adhésion parce que nous voulions essayer de repérer ici en quoi le degré d'avancement qu'ils avaient sur ces questions là pouvait nous aider pour faire un petit peu bouger les choses en matière de développement durable. Et nous avons eu à l'époque la primeur de ce travail qui avait été fait par la Norvège.

Emmanuel PRINET

On arrive donc en l'an 2000. On se rapproche du Sommet mondial du développement durable, qui est en 2002. Il y a les Objectifs du Millénaire pour le Développement qui ont été signés à l'ONU en 2000. La

Norvège décide alors de rédiger une nouvelle stratégie nationale de développement durable qui, finalement, était prête en août 2002. Je vous rappelle que ces deux stratégies—celle de 1989 et celle de 2002—ont été rédigées par ce monsieur que j'ai eu la chance de rencontrer dernièrement. Donc, en 2002, il s'agissait d'une stratégie qui est assez globale, qui parle de la nécessité d'une stratégie *nationale*, des objectifs à atteindre pour améliorer la qualité de vie, et qui parle de coopération internationale pour promouvoir le développement durable. Elle parle aussi du rôle des différents acteurs, et elle dresse un état des lieux concernant les trois sphères du développement durable : la sphère écologique, la sphère économique et la sphère sociale. Il s'agit donc d'un document assez général.

Nous nous retrouvons en 2003, un an environ après le Sommet mondial du développement durable. C'est l'année pendant laquelle la Norvège préside la Commission du Développement Durable des Nations Unies, et c'est à ce moment-là que la Norvège rédige un plan d'action pour le développement durable qui a le titre d'Agenda 21 national. Donc, pour reprendre ce qui vient d'être dit, il y a d'abord la stratégie nationale qui est assez globale, et ensuite, à partir de cette base, un plan d'action qui est beaucoup plus concret avec un programme d'action très spécifique est rédigé. Ce que j'ai trouvé très intéressant est que ce plan d'action est placé sous la responsabilité du Ministre des finances qui est responsable d'affecter un budget pour chaque activité. Ceci est un point fort, car on donne les moyens d'une mise en œuvre. C'est très important ! Dans ce plan d'action, il y a sept priorités : il y a la coopération internationale pour promouvoir le développement durable ; on parle des changements climatiques, de la couche d'ozone et des pollutions de l'air ; de la diversité biologique et du patrimoine ; des ressources naturelles ; des substances dangereuses ; du développement économique durable ; et de la perspective des peuples Sami (peuples indigènes du nord de l'Europe) sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles. Pour résumer, ce plan d'action norvégien recherche, entre autres, à placer le développement durable au centre des processus politiques ordinaires, à améliorer la coordination des activités et à améliorer les cohérences avec ce qu'a dit Ingeborg Niestroy tout à l'heure. Elle recherche à fixer des objectifs clairs et dont les impacts sont vérifiables par le biais d'indicateurs appropriés. Et il est très important d'impliquer *tous* les acteurs. Les ONG ont préféré être impliquées lors de la deuxième phase, au cours du plan d'action norvégien qui était la partie la plus concrète.

Michel MOUSEL

Monsieur Béguier, nous avons donc un petit panorama avec des indications sur un certain nombre de pays, indications encore incomplètes. Mais la question qu'on peut se poser est de savoir si tout cela amène à un processus qui donne l'impression d'être convergent.

Il y a d'ailleurs deux questions sur la convergence qui peuvent se poser. Y-a-t-il une convergence par rapport à la stratégie européenne de développement durable, dont on a dit tout à l'heure qu'elle était marquée par une prédominance forte de l'environnement. Et puis peut-on arriver à mettre en parallèle un certain nombre d'éléments de ces expériences ci ou d'autres au niveau européen.

Manuel BEGUIER

Sur la convergence, pour l'instant, on en est assez loin, dans la mesure où il y a une question de calendrier tout simplement. En effet les vingt cinq états membres en sont à des stades fort différents, de l'élaboration de leur stratégie de développement durable. Et à l'échelle communautaire il y a un processus spécifique aussi qui s'appelle la stratégie européenne de développement durable. Je vais aller assez vite sur la présentation de stratégie, les limites du processus et la position du MEDD, pour présenter ensuite un peu plus en détail, deux stratégies, celle de l'Autriche et de la Finlande, avec un petit bout de l'Allemagne.

Avant de présenter la Stratégie européenne de développement durable, il faut se rappeler que le projet de construction européenne a été guidé à l'issue de la seconde guerre mondiale par la volonté des états membres d'établir la paix et des relations amicales entre pays. Cela s'est traduit au travers de différents traités tout d'abord sur des aspects économiques. Aujourd'hui une des questions fondamentales que pose le développement durable c'est la poursuite de ce projet de construction européenne. Je vous propose une lecture du processus de Göteborg à deux niveaux, tout d'abord de vous présenter ce processus et puis d'avoir une lecture un peu plus systémique. La systémique, en fait, traite des systèmes et étudie donc les éléments qui sont en inter-relation. Or ce qui est intéressant dans la systémique c'est qu'elle permet d'agir en univers complexe et dès lors qu'il y a un grand nombre d'acteurs, ça permet d'avoir des clés de lecture qui me semblent intéressantes. Le processus de Göteborg s'est donc tenu en 2001, et ce qu'il faut retenir, c'est que le conseil a approuvé une stratégie de développement durable et a ajouté une dimension environnementale à un processus économique et social qui s'appelle le processus de Lisbonne. Il y a des innovations assez intéressantes : une nouvelle manière de concevoir des politiques, avec intégration des coûts environnementaux, et une meilleure coordination des activités de l'Union.

Méritent d'être signalées les évaluations de l'impact qui sont des évaluations de l'impact en terme de développement durable et qui guident, en fait, l'action politique sur les grandes décisions réglementaires que prend la Commission européenne. Il s'agit d'une analyse économique, sociale et environnementale de ces grandes réglementations. Le retour d'expériences que nous en avons c'est surtout économique, un petit peu social et un petit peu environnemental. Mais cela a le mérite d'être présent au sein de la Commission européenne. Une dimension planétaire avec là aussi des objectifs, et intégrer l'environnement dans les politiques sectorielles ce qu'on appelle le processus de Cardiff, en continuant notre tour d'Europe. La stratégie a des objectifs essentiellement environnementaux qui sont conformes au sixième programme d'action pour l'environnement qui est la politique environnementale 2002-2012. Les limites du processus, c'est qu'il est essentiellement traité dans les sphères environnementales, c'est aussi l'absence de mécanismes d'intégration et de mises à jour, c'est qu'il n'y a pas de lieu d'intégration des trois dimensions du développement durable et à l'échelle communautaire des différentes échelles géographiques. L'absence d'un langage commun ne facilite pas la prise en compte du développement durable. Et c'est d'ailleurs l'un des problèmes majeurs qui a été identifié par la Commission, lorsqu'elle fait des groupes inter-services pour effectuer ses évaluations de l'impact, c'est de faire se comprendre des économistes, des environnementalistes ou des gens qui traitent des aspects sociaux.

On est sur un processus qui est en révision. Il y a une analyse des vingt cinq états membres qui existe qui dresse un bilan intéressant. Il y a eu une consultation du public qui a eu lieu récemment et il y aura la présentation d'une conclusion qui est prévue au Conseil européen de Printemps où sont données les orientations politiques sur les grands processus communautaires. La position du MRFF est la suivante : il y a une nécessité d'évolution de fond de cette stratégie. Et pour cela il est nécessaire de faire évoluer le Conseil qui est à la fois le législateur et l'endroit où les états membres prennent leur décision, de façon à avoir une plus grande transversalité. Les objectifs pour cette stratégie sont de former un noyau de cohérence à la fois géographique, thématique et organisationnelle, et une interface multiple. Cela peut sembler un peu bizarre de lier à la fois l'unité et la multiplicité, mais c'est pourtant bien l'enjeu, à la fois entre différentes échelles géographiques, entre des acteurs nombreux et variés dont les citoyens européens qui sont peu ou pas associés à ce processus et entre les institutions européennes et les autres acteurs. Il y a la nécessité d'une nouvelle écologie de l'action.

Et je pense que le développement durable est un terme à contenu sémantique négocié, c'est-à-dire que nous avons chacun notre vision du développement durable, ce qui nous oblige à prendre en charge le complexe et le multi-acteur. Et je pense que si on ne prend pas en compte cette dimension-là, on a du mal à agir. Il y a également besoin de territorialisation des politiques pour donner du sens, et la question du sens est une question fondamentale. Et c'est ce qui permet de toucher le cœur des citoyens européens. Ce qui suppose un véritable engagement des acteurs. Et il faudrait passer à une posture plus stratégique, afin de bien savoir comment on travaille ensemble et de déterminer ce qu'on est prêt à faire ensemble, ce qui n'est pas forcément évident. La communication ne permet pas à elle seule l'engagement, et il faut ajouter l'action commune à l'action individuelle et l'action collective. Dernier point en ce qui concerne la stratégie européenne : construire un projet de société à l'échelle de la génération. C'est ce qui nous semble le plus parlant, en ce basant sur des territoires qui existent à l'échelle européenne, en regardant les institutions européennes et en mettant en place un processus vertueux de construction d'une vision de l'Europe à l'échelle de la génération qui serait une vision commune des citoyens.

Je vais maintenant vous présenter la Stratégie nationale de l'Allemagne. Il y a un engagement politique fort en Allemagne, des actions pilotes pour un certain nombre d'objectifs qui visent à montrer la voie. Cette stratégie ne donne pas forcément de solutions, mais elle propose une méthode de résolutions de problèmes, ce que j'appelle une méta-méthode. Elle a des objectifs ambitieux sur des domaines très difficiles comme l'énergie et l'agriculture.

Je vais maintenant passer à la Stratégie autrichienne qui a été adoptée en 2002. Ce sont les stratégies nationales qu'on peut appeler de deuxième génération. Un choix stratégique original qui a été de choisir quatre domaines qui sont en fait quatre objectifs de qualité. Avec, par exemple, la qualité de vie en Autriche, l'Autriche comme place économique dynamique, l'Autriche comme espace de vie, et la responsabilité de l'Autriche. Ils ont choisi une approche plutôt systémique. En fait, chacun de ces quatre blocs est relié aux autres, formant ainsi un système. La mise en œuvre a été une de leur préoccupation principale et cette mise en œuvre a été négociée entre tous les acteurs et de manière partenariale, si bien qu'un mécanisme de mise en œuvre a été intégré à la Stratégie nationale de développement durable. Les cibles doivent être atteintes dans la période définie, et le processus est transparent. La participation et l'auto-organisation sont promues. L'information du public est assurée ainsi que sa sensibilisation. Dans les principes d'action, il y a un droit à l'erreur. Ce qui est, à mon avis, un principe d'action plutôt salvateur et plutôt décomplexant. Ces principes sont à bien des égards innovants et ils traduisent le fait que la mise en œuvre du développement

durable est une difficulté en soi. Définir des objectifs ne suffit pas ; mettre en œuvre est un véritable problème qu'il convient de résoudre en soi. Structuration complexe en réseau susceptible de prendre en compte le plus d'opinions possible, structures vulnérables au désengagement de façon à susciter l'engagement—ce qui est peut-être un peu paradoxal—mais plus les structures sont ouvertes, plus les gens ont envie de participer. Les jeux sont coopératifs pour faire jouer les synergies plutôt que les antagonismes. Droit à l'erreur dans une perspective d'apprentissage. Evaluation, réflexivité ouverture de la démarche.

Une intervention de la salle

J'aurais aimé savoir si dans les différents pays européens c'était toujours le Ministère de l'environnement qui concevait les stratégies et qui portait l'animation gouvernementale en terme de développement durable. Et c'est un débat qu'on a souvent eu de savoir si ça doit être un ministère vertical même s'il a une dimension transversale ou bien si ça doit être au niveau du Premier ministre ou au niveau d'un organisme indépendant.

[Réponse d'Ingeborg Niestroy en anglais].

Nadine GOUZEE

J'aimerais ajouter quelque chose, car c'est différent en Belgique. Nous ne sommes ni dans le cas du Ministre de l'environnement, ni dans le cas du Premier ministre. Au contraire, on considère que ce qu'il faut, c'est un Ministre du développement durable avec un véritable mandat, parce que les préoccupations de développement durable sont des préoccupations de long terme et qu'inévitablement, un Premier ministre doit faire face à des enjeux de court terme en permanence, et que donc lui attribuer le développement durable, c'est vraiment prendre un risque dans l'état actuel de la faiblesse de ce thème. Nous avons donc un Ministre du développement durable qui travaille en coopération avec une série d'autres ministres et qui a un mandat appuyé sur le schéma légal dont je vous ai parlé, qui lui est un schéma légal très fort. La Belgique est donc dans une situation différente des deux pôles qui viennent d'être indiqués par Ingeborg Niestroy.

Hugh ELLIOT

Je crois que la question vise surtout la façon dont laquelle dans une nation ou une autre, l'autorité gouvernementale est mise en œuvre et est appliquée. Notre structure au sein du bureau du Premier ministre est très petite, mais mon impression dans ce système, c'est que cela ne réduit pas du tout le niveau de compromis du gouvernement avec le développement durable, ni l'efficacité de la mise en œuvre de nos politiques. Je pense qu'il faut vraiment observer ce qui se passe sur le terrain pour voir si un système ou un autre marche.

Une intervention de la salle.

Je suis venu parce que pendant toute l'année 2005, il va y avoir en Ile-de-France la révision du schéma directeur, et travaillant avec un élu, un conseiller régional, je souhaiterai savoir comment construire un schéma directeur régional durable. Voilà un peu pourquoi je suis là. Je dirais que le problème, c'est qu'on met un peu tout dans le terme de développement durable. Comment peut-on résoudre tous ces problèmes à la fois ? Or dans une réunion qui examine des politiques en œuvre, j'aimerais bien qu'on commence par un état des lieux d'une dizaine ou d'une quinzaine d'indicateurs du développement durable. En plus, il y a 488 actions dans le plan français ; j'espère qu'il ne va pas y avoir 488 indicateurs, parce que sinon on ne s'y retrouve plus. Et puis ça permet de faire n'importe quoi ! En effet, quand on met tout, on peut se prendre la liberté de faire ce qu'on veut. Or je pense c'est que le développement durable, c'est d'abord et avant tout le problème de l'énergie. Et pas seulement dans les effets climatiques, mais également dans les effets de répartition mondiale. Mon point de vue à l'heure actuelle, c'est que le vingtième siècle a été marqué avant tout par la guerre mondiale de trente ans de 1914 à 1945 pour des questions de répartition de territoires, et je souhaite qu'on ne fasse pas la même chose au vingt et unième siècle pour des raisons de répartition de l'énergie. Et enfin, une réflexion : on est dans une situation où l'Europe avec les différents gouvernements de chaque pays, les USA et les autres pays mettent en avant de façon éhontée le marché, et je me demande comment on va pouvoir mettre en place des politiques si on abandonne tout au marché.

Michel MOUSEL

Je voudrais revenir sur la première partie de la question. Je trouve que sur la question de l'énergie, effectivement, est parfois mise de côté, et je trouve qu'un certain nombre de stratégies nationales de

développement durable évitent un peu les sujets les plus difficiles. Cela concerne l'énergie ou également le problème des transports. Et cela fait partie des remarques critiques que l'on peut faire.

Mais je voulais aussi vous dire que vous évoquez un grand nombre de questions que nous avons traitées en dix ans de nos Mardi de 4D, et je pense qu'il faut que nous envisagions un travail de publication systématique pour pouvoir mettre à disposition tout ce que nous avons pu faire pendant cette période-là.

L'autre élément dont je voulais vous parler est le suivant. L'année 2005 est une année importante pour de nombreuses raisons, y compris par des engagements divers qui ont été pris sur les choses qui doivent se passer. Je l'ai dit en ouverture à propos des stratégies de développement durable, mais c'est vrai aussi pour d'autres raisons, puisqu'en 2005 on doit faire le bilan de la Déclaration du Millénaire, l'examen de l'application du Protocole de Kyoto, l'examen de la Stratégie européenne qui a été engagée, et nous pensons que tout cela doit aboutir à une réflexion sur ce qu'on doit faire après tous ces bilans. Et nous avons l'intention de faire des propositions au cours de cette année pour relancer le débat sur le contenu des politiques sur le développement durable pour nous et au niveau européen. Et nous reviendrons dès le début de l'année 2005 sur toutes ces questions-là.

Une intervention du public (consultant pour l'UNESCO)

Ce que je voudrais dire tout d'abord, c'est que l'UNESCO a été chargée de la Décennie de l'Éducation au Développement Durable, et je pense qu'on aurait peut-être pu parler un peu plus de la notion d'éducation. J'ai participé sur quelques mois à une vingtaine de réunions internationales qui regroupaient des pays de la Méditerranée européens, nord africains et africains. Le problème est que la base, responsables institutionnels et entreprises, ne savent pas ce que c'est que le développement durable. Et ils s'imaginent qu'il s'agit de mener une politique environnementale. Je pense qu'il serait souhaitable que la Commission européenne édite en 25 langues un certain nombre d'indications sur ce qu'il est convenu de dire et de croire ou de penser sur le développement durable, mais aussi sur les moyens de sa mise en place.

Seconde chose. Effectivement vous avez mis l'accent sur les trois grands cercles, l'environnement, l'économie et le social. De mon point de vue, le cercle le plus important n'est pas le cercle de l'économie mais c'est plutôt le cercle du social, ne serait-ce que par le fait de l'éducation. Je pense également que s'il est bon de rappeler ce trépied, il y a quand même d'autres éléments extrêmement importants qu'on oublie régulièrement quand on parle de développement durable. Le premier est l'éducation, et je précise qu'il ne s'agit pas de l'éducation des enfants, mais d'abord de l'éducation des adultes, en priorité. Et c'est demandé par le Secrétaire Général des Nations Unies qui a déclaré devant une réunion de ministres de l'environnement : « ma priorité, votre priorité, c'est l'éducation des adultes qui ont des responsabilités, car moi, Secrétaire Général auprès des Nations Unies, je suis dans l'incapacité de maintenir un débat avec mes interlocuteurs ». Il faut également qu'il y ait une volonté politique. Il faut également un financement. Enfin, un dernier élément important, l'approche interdisciplinaire, c'est l'ensemble des disciplines qui doit collaborer pour monter des projets de sociétés nouvelles, de développement durable.

Manuel BEGUIER

Sur l'éducation, cela me semble beaucoup plus complexe. La question qui me vient à l'esprit est plutôt pourquoi on en est là. Et peut-être qu'en résolvant cette question on aura des clefs pour savoir où agir. Quant à l'éducation, éduquer 6 milliard d'individus me semble un objectif très difficile à atteindre. Mais l'éducation peut aussi être une mise en responsabilité, car je pense que nous sommes dans des systèmes déresponsabilisants.

Nadine GOUZEE

La raison pour laquelle je n'ai pas parlé d'éducation pour le développement durable est que nous avons une stratégie fédérale, et que les compétences en matière d'éducation sont régionalisées, puisque nous avons trois systèmes linguistiques dans notre pays. Par contre, j'ai attiré votre attention sur le cycle d'apprentissage des politiques de développement durable. Je pense que c'est un message fort de ce cadre légal à l'intention de notre monde politique que de promouvoir un cycle d'apprentissage des politiques et de placer les hommes politiques dans une perspective d'apprentissage. Je vais présenter dans une semaine pour la première fois à l'inter cabinet fédéral l'évaluation politique par politique des politiques de développement durable. Cela n'a jamais été fait en Belgique, et je pense que cela n'a jamais été fait en France que de déposer des documents évaluant les politiques pour établir où on a fait des erreurs.

Et je pense que c'est très important. Monsieur tout à l'heure a parlé de la révision de la Stratégie européenne et a dit qu'elle était mauvaise, qu'il était temps de la revoir, et qu'il y avait donc un processus de

révision en route. Je ne suis pas du tout d'accord avec cette approche-là. Elle a fait quelque chose de très important au moment où elle a été lancée, et il est bien normal et heureux qu'on la revoie. Et on ne doit pas se placer dans des perspectives de jugement, de faute et d'erreurs et négations des efforts faits, mais plutôt dans une perspective de « on avance ».

Une intervention de la salle

J'aimerais qu'on puisse évoquer l'Agenda 21 local, et je voulais savoir si le terme de « territorialisation de la politique » évoqué par Manuel Béguier, pouvait être rapproché de la mise en œuvre d'un Agenda 21 local.

Manuel BEGUIER

En fait derrière cette territorialisation, il y a plusieurs dimensions. L'idée est de se coller à des cadres de références des citoyens qui sont leur cadre de vie quotidien. Et c'est à partir de cela qu'on peut construire, ce qui implique des questions de gouvernance qui sont également au cœur du développement durable.

Michel MOUSEL

En Belgique, par exemple, vous posez bien le problème de l'articulation de ce qui se passe au niveau local .

Nadine GOUZEE

Effectivement, on essaye de produire des schémas théoriques mais aussi des exemples précis et c'est la réflexion qui est en chantier pour le troisième rapport fédéral. La réflexion est la suivante : avec la mondialisation, les forces directrices du développement et les leviers pour intervenir sur ces forces appartiennent à des compétences qui sont potentiellement mondiales si des régularisations étaient possibles, alors que les impacts de ces forces directrices sont vers le bas au niveau local et on a une accélération de ce processus. Les niveaux locaux qui sont face à ces pressions et à ces impacts demandent de plus en plus de compétence mais les ressources ne suivent pas. Et de toute façon, ce ne serait pas une bonne chose de décentraliser au maximum parce que ce sont des problèmes collectifs et la multiplication des solutions individuelles au niveau local ne sera pas harmonisée. Il y a donc un équilibre à trouver, mais pour cela il faut une régularisation à des niveaux bien au dessus du niveau local mais en prise sur une connaissance des impacts des décisions prises en haut. On est donc condamné à réussir cette cohérence verticale si on veut faire quelque chose de concret en matière de développement durable.

Michel MOUSEL

Je suis tout à fait d'accord. Et je dirais que c'est une raison pour lesquelles, nous, nous avons, à plusieurs reprises, dans des cadres divers, demandé à ce que les choix qui sont faits au niveau européen et même au niveau international, dans un certain nombre de cas, n'ignorent pas la question de la mise en œuvre au niveau local. On sait très bien que le niveau local est un véritable lieu de réalisation et qu'il ne peut pas être considéré comme séparé. Les politiques d'Agenda 21 sont des politiques qui permettent de construire des stratégies au niveau local, et c'est absurde d'imaginer que ces stratégies locales peuvent être indépendantes de celles qui se font à l'échelle territoriale au-dessus. Donc cela nous a amené à nous battre pour que les collectivités territoriales soient présentes dans les négociations internationales, y compris à Johannesburg.

Cela nous a amené aussi à demander au niveau européen que pour Johannesburg, l'Europe veuille bien considérer que la question de villes et de l'urbanisation soit un sujet majeur. Et que c'était un peu absurde de parler de l'eau, de l'énergie ou des transports et de ne pas parler du lieu où toutes ces questions se retrouvent. Et nous n'y sommes pas parvenus. Sous prétexte de subsidiarité, il n'y a pas eu acceptation par le niveau européen de considérer que la question des villes était une question majeure par rapport au sujet de Johannesburg. Et cela pose un grave problème. On ne va pas baisser les bras, mais c'est quand même peu satisfaisant qu'on en arrive là.

Philippe TEMPLE

Je suis de 4D et je suis intéressé par la question des trois piliers, mais je suis surtout intéressé par la façon dont les politiques sont conçues et mises en œuvre. On parle de participation et de faire travailler les gens de différents services ensemble, mais est-ce que cela se fait vraiment ? Et cette participation me semble essentiel pour le développement durable.

Une intervention du public

On a parlé tout à l'heure d'éducation ; je voulais plutôt parler de pédagogie du citoyen. Comme on vient de demander quels sont les exemples qui marchent et les bonnes pratiques, il est vrai qu'il y a une absolue nécessité d'échange de ces bonnes pratiques. Et des réunions comme celle qui a eu lieu à Pollutec à Lyon peuvent être un exemple où ont témoigné de bonnes pratiques avec des gens venus d'horizons très différents et qui n'avaient pas l'habitude de se rencontrer sur ces bonnes pratiques de développement durable.

Michel MOUSEL

La question principale semble être la suivante : Pourriez citer un bon exemple de ce qu'on peut faire en matière de stratégie du développement durable ?

Nadine GOUZEE :

Je dirais qu'à titre personnel, mon meilleur souvenir est d'avoir réussi à amener, grâce à ce cadre légal, les représentants de tous les cabinets ministériels à discuter d'un plan de développement durable pendant trente cinq heures, en sept séances de cinq heures, sur un texte de 100 pages. Et au niveau éducatif, c'est également très important. C'est aussi une belle réussite en matière de travail transversal. Je viens de parler des décideurs, mais je peux aussi parler de la fonction publique. Il y a un grand travail en continue, et on fait également des séances de formation pour les fonctionnaires sur le développement durable. Il y a un progrès dans l'administration fédérale belge absolument notable. Côté société civile, notre premier projet de développement durable a été soumis à une consultation publique, et les remarques émises ont été étudiées avec soin. Cela aussi est éducatif, et c'est un vrai processus de visibilité des résultats d'une consultation publique.

Je pense aussi que le fait qu'on ait mis nos stratégies de lutte contre la pauvreté et les mécanismes de sécurité sociale dans notre stratégie de développement durable belge a eu des effets, y compris au niveau européen, pour la légitimité d'une composante sociale pleine et entière dans le développement durable.

Enfin, je pense que le projet français de Revue par les pairs auquel nous participons est vraiment très intéressant. C'est un très bel exercice qui est en route.

Sophie TALIÈRE

En France, une formation pour tous les membres de la fonction publique a été mise en place avec une grande participation.

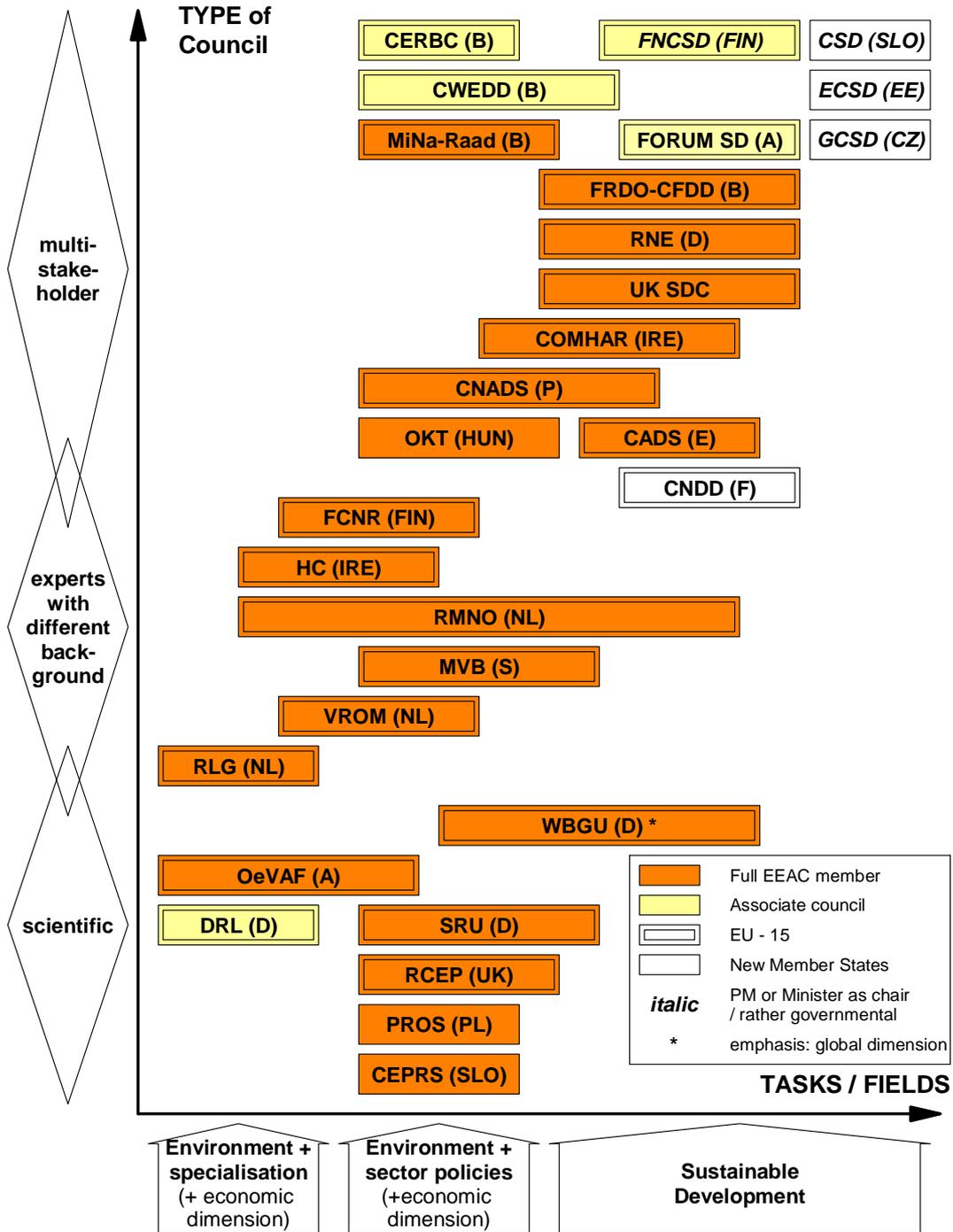
Hugh ELLIOT

On espère vraiment que ce processus de Revue des pairs va apporter beaucoup au niveau des échanges entre pays. En Angleterre, je dirais qu'on peut citer comme bon exemple le domaine de l'énergie. On a eu des réductions d'émissions de CO2 de -14% depuis 1990. On a eu des objectifs assez durs et une politique gouvernementale très stricte pour atteindre ces objectifs. Cela dit, il existe encore beaucoup d'enjeux très difficiles comme par exemple le secteur du transport.

Michel MOUSEL

Je tiens donc à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce Mardi de 4D .

Classification of advisory councils: institutional differences and remits



Diapositive 1



L'Association 4D

Stratégies nationales de développement durable en Europe: une comparaison

EEAC - the network of
European Environment and Sustainable Development
Advisory Councils
Dr. Ingeborg Niestroy



Diapositive 2

Overview



EEAC Working Group SD benchmark study “Sustaining Sustainability” as basis for conclusions

Motivation: improve learning from each other, explore role
and challenges of SD councils, link to the EU SDS

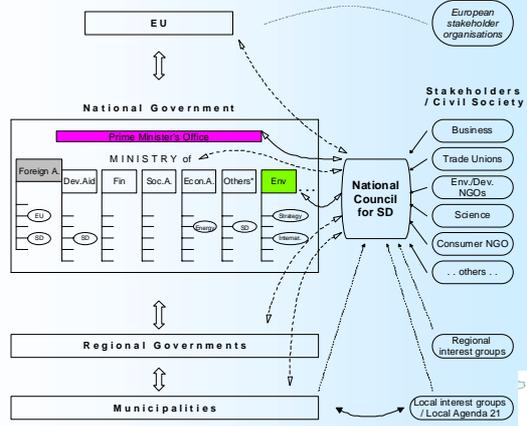
- Excursus: advisory councils for environment and SD, and the EEAC network
- Key findings in key governance aspects of SD (strategies)
- Future challenges

Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D



Diapositive 3

Setting of national SD strategy processes

Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D



Diapositive 4

EEAC WG SD Benchmark study:

Key questions

- **National SDS processes/implementation:**
 - horizontal and vertical coordination / integration (government)
 - stakeholder involvement and ownership
 - which mechanisms and approaches are successful?
 - Achievements? shortcomings? difficulties?
- **Role of SD councils in the national SDS processes:**
 - what are the potentials, assets, challenges?
- **Link of national SDS to the EU SDS:**
 - shortcomings, potentials for mutual reinforcement
- **Prioritization and difficult policy fields**
 - EU action desired/required?

Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D



Diapositive 5

Advisory councils for environment and sustainable development

Council scheme Nov04.ppt

- **Environment Councils have been established since around 1970; early countries:**
 - Sweden, UK, Germany, Netherlands
 - academic members,
 - later increasingly wider expert background, and also some stakeholder formations (e.g. Flanders, Hungary)
 - most also deal with SD
- **Since Agenda 21: SD councils**
 - all are stakeholder formations
 - mostly independent type

Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D



Diapositive 6

EEAC WG SD Benchmark study:

9 countries participating

- **Belgium: FRDO-CFDD**
- **Finland: FNCSD**
- **Germany: RNE**
- **Hungary (OKT)**
- **Ireland: Comhar**
- **The Netherlands (RMNO)**
- **Portugal: CNADS**
- **Sweden (MVB)**
- **UK: SDC, (EN)**

→ all countries with a (fully functioning) SD council participate, plus countries with another council (type) engaged in the SD agenda (Hun, NL, S)

Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D



Diapositive 10

**Key findings [1a] - Governance in government:
Leadership and improving policy coherence**

- **The need for horizontal coordination mechanisms is considerable; co-operative work styles should be aimed at.**
- **Leadership of the 'highest' level is desirable:**
Where installed/achieved it is considered as success factor (D, P, S; B chooses a 3rd way and/or moves into this direction),
- to diminish ministerial 'egoisms',
- to enhance the chance that objectives and targets are maintained and more coherent measures introduced to moving towards them.
The MoE remains an important driving force; a lead of the MoE rather maintains an environmental bias.
- **Deficiencies on the national level include:**
- weak links of the SDS to other government programs (overarching and 'sectoral'),
- vertical linkages are still rather weak (besides Fin, S: strong bottom-up approach, and partly UK and B (local level weak)).

Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D



Diapositive 11

**Key findings [1b] - Governance in society:
Ownership, transparency and involvement**

- **Ownership, actions and commitment in all parts of society needs to be fostered:**
- though wide-spread considered as important success factor, efforts need to be intensified;
- not everywhere information flow from government is satisfactory;
- the degree of organization of civil society varies, as does the role of 'traditional' stakeholders (social-economic partnerships) (... might have influence on the SD council);
- innovative and creative approaches need to be stimulated.
- **The local level plays (should play) an important role** (→ vertical 'coordination', both "up" and "down")

→ **Potentials for state incentives should be considered** (incl. Support programs (cf. S)), **and structural problems tackled** (e.g. local level income and (in)dependence, land use planning system...)

Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D

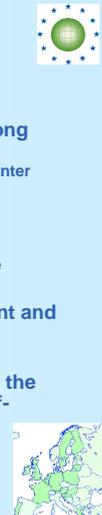


Diapositive 12

**Key findings [1c] - Experimental governance:
National SD councils**

- **SD councils are not a panacea, but valuable and widely appreciated mechanisms for stakeholder dialogue 'among each other', which**
- improve communication into societal groups (including business), inter alia through 'snowball' effect of council members, and
- bear a potential for innovative approaches in communication and encouraging activities of civil society, and for (unexpected) advice/agreements
- **SD councils are agenda setters and 'watchdogs' for the holistic view**
- **SD councils help 'bridging the gap' between government and non-governmental actors**
- **SD councils are themselves fields of experiments: the independent, deliberative style seems to better support the development of an open-minded atmosphere, trust, self-reflection, creativity and trend-scouting (... as opposed to the "negotiating" style...; government lead is not a SD council in this sense)**

Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D



Diapositive 13

**Key findings [2] – Governance in strategy:
SDS architecture and review**



Often deficient:

- **Architecture of strategy and actions** (*at the same time this is particularly criticised in the case of EU SDS and Lisbon process*)
- **Strategy reviews are often not performed in a transparent and systematic way** (*applies both to monitoring progress and to revising policy fields*);
indicators to monitor progress are often not in place and/or not linked to objectives

It should be aimed at:

- A clear architecture of qualitative objectives, and measures linked to them; underpinning quantitative targets;
- SDS reviews to show clearly the policy developments and to reflect/report on other (“sectoral”) strategies;
- Linking the SDS to pilot projects in order to make the approach more clear, concrete and graspable



Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D

Diapositive 14

Key findings [3]: Policy fields



Policy fields most difficult to make progress in, and for which EU policies are desired/required:

- Climate change and energy policy
- Transport
- Research & Development
- CAP and biodiversity
- Cross-cutting issues like environmental taxation, trade and product standards



Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D

Diapositive 15

**Key findings [4]:
Link of the EU and national SD strategies**



- **The existing links are very weak: not only from the Commission, but also from the member states:**
 - only Belgium has considered the EU SDS to a great extent, followed by Portugal, and Sweden to some extent; no other country did; Ireland rather used the 6th EAP
 - only partly this has been due to unfortunate timing (*but: national focus first, now slowly moving on; general attitude to the EU plays a role*)
- **Likely useful mechanisms:**
 - better linking objectives, targets and indicators,
 - more, and better linked, joint projects in R&D.
- **Use variety as momentum on a broad range.**



Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D

Diapositive 16

Future challenges (1)

- **Comparative research on:**
 - national targets and indicators in place, and the way they are linked and used for monitoring progress, including conditional targets;
 - different ways of stakeholder involvement;
 - relation of government programs and SD strategies, and the role of Parliaments with respect to the long-term perspective;
 - role of social-economic partners for SD processes, and their relationship to SD councils and civil society organizations ("other stakeholders");
 - potentials for improvement of vertical integration.

Overall, the 7th Research Framework Program needs to put innovation in the framework of SD; given the important governance dimension, the share of social sciences needs to be increased.

- **Commission's 2004 survey on national SD strategies:**
 - scrutinize the results,
 - continue and deepen this examination.

Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D



Diapositive 17

Future challenges (2)

- **Capacity building:**
 - conducting a "SD marathon" through all EU member states for discussing the EU SDS, exploring national SD strategies and action, stimulating national actors;
 - supporting existing national SD councils in dealing more with the European dimension;
 - promoting the establishment of national SD councils in an independent setting.

→ Continue and intensify the process of learning from each other between existing councils.
- **Establishing a permanent sounding board for systematically feeding ideas and actions on the national level into the EU SDS.**

Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D



Diapositive 18

Publication:
January
2005

Sustaining Sustainability

a benchmark study on linking strategies and action for sustainable development at national and European level, focusing particularly on the role of National Councils engaged in Sustainable Development and their network

EEAC
the network of European Environment and Sustainable Development Advisory Councils

Final draft background study for the EEAC Working Group Sustainable Development
Ingeborg Niestroy

Niestroy, 14.12.2004 L'Association 4D

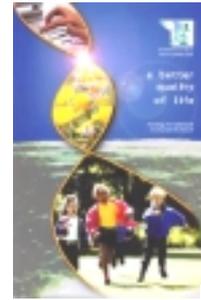


Sustainable development in the UK

Hugh Elliott
14 December 2004

UK Strategy

- First UK strategy published in 1994
- UK Government Strategy: 'A better quality of life – a strategy for sustainable development for the UK'
- Published May 1999
- Annual reviews
- Continuous reporting on website www.sustainable-development.gov.uk
- Now under review: new strategy due Feb 2005



Aim of Strategy

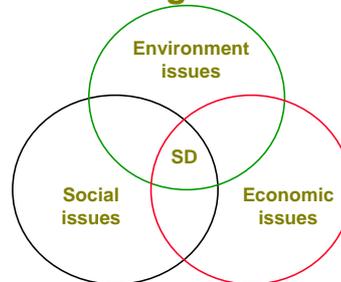
'a better quality of life for everyone, now and for generations to come'

Four objectives

- Social progress which recognises the needs of everyone
- Effective protection of the environment
- Prudent use of natural resources
- Maintenance of high and stable levels of economic growth and employment

...at the same time

Integration



Monitoring progress

UK Strategy includes series of indicators

- About 150 core indicators in the Strategy
- Subset of 15 key headline indicators
- These form the core of annual reports on progress

Role of Indicators

- To monitor and report on progress
- To raise awareness and help understanding
- To highlight action needed - by Government, business, individuals

Headline Indicators

- Total output of the economy (GDP)
- Investment in public, business and private assets
- Proportion of people of working age who are in work
- Tackling poverty and social exclusion
- Qualifications at age 19
- Expected years of healthy life
- Homes judged unfit to live in
- Level of crime
- Emissions of greenhouse gases
- Days when air pollution is moderate or high
- Road traffic
- Rivers of good or fair quality
- New homes built on previously developed land
- Waste and waste management
- Populations of wild birds

Ministerial/Auditors Committees

- Ministerial Committee on the Environment
- 'Green Ministers' Ministerial Sub-Committee
- Environmental Audit Committee
- Sustainable Development Commission

SD in Government "practice what we preach"

Integrating sustainable development into policy-making

- 2002 Spending Review – departments required to provide information on the sustainable development impacts of their proposals for the use of public funds.

Improving performance of the Government Estate

- Framework for Sustainable Development on the Government Estate, including targets.

Promoting understanding of sustainable development across Government

- departmental sustainable development strategies
- departmental Sustainable Development Units
- annual reports review Government departments' progress

Under supervision of Defra Sustainable Development Unit

Others involved in SD

Devolved Administrations

- Scotland, Wales, Northern Ireland sustainable development strategies

Local Authorities

- Community Strategies to promote and to improve the economic, social and environmental well-being of their areas required by legislation to contribute to the achievement of sustainable development in the UK

Industry

- Increasing numbers of companies are producing strategies and reporting to increase their competitive edge

Further information

- www.sustainable-development.gov.uk

STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

4/12/2004

Nadine Gouzée,
 Coordinatrice de la Task Force Développement durable du Bureau fédéral du Plan,
 Représentante belge
 à la Commission du Développement durable
 des Nations unies.



PLAN DE L'EXPOSE

(I) Contexte d'un développement durable (DD)
 (II) Les réponses sous forme de stratégies
 sociétales et politiques



(I) Qu'est-ce que le développement ?

Le *développement* est la transformation des conditions de vie d'une population en interaction avec ses *décisions et ses stratégies, sociétales et politiques*



(I) Construction mondiale du projet de développement durable

1987 1992 1997 2000 2002

Commission Brundtland
 Rapport B

Sommet de Rio... Sommet + 5... Sommet Johannesburg

- Action 21... 1er Bilan(NY)... 2e Bilan
 - Déclaration Rio ... Les grands principes de DD...
 - Convention Climat... Prot. Kyoto... La Haye... Marak.
 - Convention Biodiversité... Prot. Carthagène... ..

+ GRANDES CONFERENCES SUR LE CHANGEMENT SOCIAL PLANETAIRE:
 Enfants (90), Droits de l'Homme(93),
 Population(94), Dévt Social (95),
 Femmes (95), Habitat (96),...



(I) Objectifs sociaux d'un DD

Partager les moyens et les ressources en accordant la plus grande priorité aux besoins essentiels des plus démunis



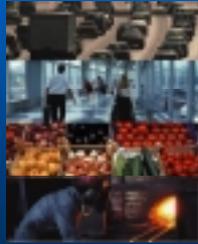

(I) Objectifs environnementaux d'un DD

Respecter des limites dans la gestion des ressources naturelles en tenant compte du développement technologique et des structures institutionnelles




(I) Objectifs économiques d'un DD

Changer les modes de production et de consommation actuels pour pouvoir répondre aux besoins essentiels des populations actuelles sans empêcher les générations futures de répondre à leurs besoins essentiels



Task Force Développement durable

Arbitrage des conflits d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux

OBJECTIFS SOCIAUX: Justice sociale, bien-être,....



OBJECTIFS ECONOMIQUES: efficacité, prospérité,...

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX: gestion durable des ressources naturelles,...



Task Force Développement durable

(II) Réponses des sociétés et des gouvernements



Task Force Développement durable

(II) ACTEURS GOUVERNEMENTAUX

- Union Européenne
- JUSCANZ: autres pays OCDE
 - non européens (USA, CANADA,....)
- G77: pays en voie de développement
 - PAYS DE L'OPEP
 - PETITES ILES
 - AUTRES PAYS EN DEVELOPPEMENT
- Société civile



Task Force Développement durable

(II) DES REPONSES STRATEGIQUES DE DD SUR LES 3 COMPOSANTES A TOUS LES NIVEAUX

Niveau d'action politique:	Local			National			International	
	CITIZENS	Villes et municipalités	Provinces belges	Communes De B.	Fédéral belge	Union Européenne	OCDE	ONU
Politiques sociales	X	X	X	X			X	X
Politiques Environnementales	X	X	X	X			X	X
Politiques Economiques	X	X	X	X			X	X



Task Force Développement durable

NIVEAU ONU : Effet de Johannesburg: introduction de nouvelles préoccupations dans le JPOI

- II. Elimination de la pauvreté (Eau, Energie, ...)
- III. Modif. des modes de consom. et de prod. non viables (Eau, Energie)
- IV. Protection et gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique et social
- V. Le développement durable à l'ère de la mondialisation
- VI. Santé et développement durable
- VII. Développement durable des "Petits Etats Insulaires en Dévpmnt"
- VIII. Initiatives en faveur du Dévpmnt durable de l'Afrique
- VIIIbis. Autres Initiatives régionales
- IX. Moyens d'exécution
- X. Cadre institutionnel du Développement durable



Task Force Développement durable

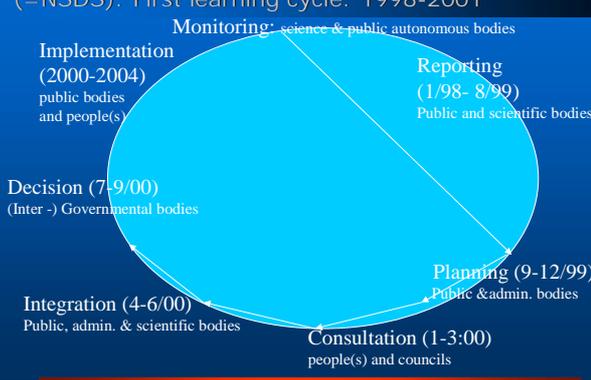
NIVEAU EU: Priority areas For the 1st EU SD Strategy

- Social exclusion and poverty
- Public health
- Demography/ageing
- Climate change/clean energy
- Depletion of natural resources
- Mobility and land use

- Relevant for EU policy areas
- Significant international dimension
- Significant intergenerational aspects
- Touches the 3 pillars
- Current trends posing significant threats



Belgian Sustainable Development Strategy (=NSDS): First learning cycle: 1998-2001




NIVEAU FEDERAL BELGE: Diagnostic « post-Rio » en

- Pas d'inscription de la politique fédérale belge dans les enjeux d'un DD de la planète
- Manque d'objectifs (vision) à LT et de moyens pour la mise en oeuvre
- Segmentation des composantes écon., soc. et environmt. d'un DD par manque d'intégration dans recherche, coordination et concertation
- Incertitudes sur retombées du dévelopt actuel non prises en compte
- Peu d'effort pour clarifier les enjeux du DD sur base participative



Structure du 1er PLAN fédéral de DD 2000-2004

- Avant-propos présentant le processus en cours
- Partie 1 : Principes, Thèmes et Finalités
- Partie 2 : Politiques fédérales ciblées sur les composantes économiques, sociales et environ. d'un DD
 - Actions modes de consommation – production
 - Actions pauvreté – surendettement – santé
 - Actions agriculture – milieu marin – diversité biologique
 - Actions énergie – transport – ozone et changements climatiques
- Partie 3 : Moyens d'exécution
- Partie 4 : Renforcement du rôle des Grands Groupes sociaux
- Partie 5 : Dix lignes directrices de la politique de développement durable

- Etat de la question
- Plan d'action
- objectifs
- politiques et mesures
- mise en œuvre du plan



Rapport sur l'exécution du 1er plan 2000-2004

- ▢ L'évaluation des résultats est limitée à la première année du Plan (2001)
- ▢ Le Plan n'est pas devenu un document de référence pour l'ensemble de la politique fédérale
- ▢ Le concept de développement durable et les 5 principes de base sont à peine mentionnés dans les notes de politique générale du Gouvernement fédéral.



Structure du 2e PLAN fédéral de DD 2004-2004

- Avant-propos présentant le processus en cours
- Partie 1 : Réponse fédérale entre niveaux mondial et local
- Partie 2: Cadre stratégique du plan fédéral: pourquoi ces thèmes?
- Partie 3: Politiques fédérales ciblées sur les six thèmes de la stratégie européenne de Goteborg
 - Actions de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
 - Actions sur les conséquences du vieillissement de la population
 - Actions de limitation des dangers pour la santé publique
 - Actions de gestion plus responsable des ressources naturelles
 - Action de limitation des changements climatiques
 - Action d'amélioration du système des transports
- Partie 4: Dix lignes directrices de la politique de développement

- Etat de la question
- L'action
- Contexte
- Description
- Mise en œuvre



**STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE
ENGAGEMENT DE JOHANNESBURG**

(Rio-A21: chap.8 puis Rio+5: obj2002 puis Joburg chap §162 (a))

*...promouvoir (...) des **cadres institutionnels pour le développement durable** au niveau national*

*y compris (...) en créant les autorités et les mécanismes nécessaires pour **élaborer, coordonner et mettre en oeuvre les politiques** (...) ou en [les] renforçant (...) s'ils existent déjà.*



Task Force Développement durable

**STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE (SDD) :
DEFINITION**

SDD = UN mécanisme décisionnel transversal, de démocratie représentative, délibérative et participative qui rend possible des **actions de DD** d'une entité (locale, nationale, internationale, ...) par les pouvoirs publics et la société.*

() Evaluations de l'état du monde + **Plans intégrés** (méta-plan) + Consultation + Participation +...*



Task Force Développement durable

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE: ENGAGEMENT DE JOBURG

§162 (b - début)

*Prendre des mesures immédiates pour progresser dans la formulation et l'élaboration de **stratégies nationales de développement durable** et commencer à les mettre en oeuvre d'ici à 2005. A cette fin les stratégies devraient, lorsqu'il convient, être **soutenue par la coopération internationale**, en tenant compte des besoins spéciaux des pvd, en particulier des pmas.*



Task Force Développement durable

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE: ENGAGEMENT DE JOBURG (suite)

§162 (b - fin)

- *De telles stratégies qui, là où c'est applicable, pourraient prendre la forme de **stratégies de réduction de la pauvreté** qui intègrent les aspects économiques, sociaux et environnementaux du **développement durable**, devraient être poursuivies en conformité avec les priorités nationales de chaque pays.*



Task Force Développement durable

CONCLUSIONS

- Difficulté de faire progresser simultanément les trois composantes d'un développement durable
- Difficulté de faire coïncider les agendas thématiques
- Besoin de stratégies pour parvenir à + de cohérence
- Progrès du Sommet DD de Johannesburg plus marqués sur les composantes sociale et institutionnelles
- Stratégie DD européenne plus axée sur le plan environnemental
- Stratégie fédérale belge plus équilibrée mais pas encore de stratégie nationale belge



Task Force Développement durable

Les stratégies de développement durable en Europe : une comparaison
les Mardis de 4D - 14 décembre 2004

La Stratégie Nationale de Développement Durable française

- ✓ 1997 : première stratégie de DD (théorique)
- ✓ 2002 : engagement politique : chef de l'Etat - MEDD - SEDD
- ✓ novembre 2002 : séminaire gouvernemental sur le DD (niveau Ministres)
- ✓ 3 juin 2003 : adoption de l'actuelle SNDD, pour 5 ans

1

Service du développement durable

Les stratégies de développement durable en Europe : une comparaison
les Mardis de 4D - 14 décembre 2004

Élaboration de la SNDD

- ✓ cadre :
 - engagement international à l'ONU
 - stratégie résolution tournée vers l'action
 - stratégie participative
- ✓ processus (12/02 - 05/03) : large mobilisation à 2 niveaux
 - État : création CIDD, HFDD - 6 groupes de travail
 - société civile : création CNDD - 6 groupes de travail
 - 2 processus parallèles rapprochés en mai 2003

2

Service du développement durable

Les stratégies de développement durable en Europe : une comparaison
les Mardis de 4D - 14 décembre 2004

Contenu de la SNDD

- ✓ souci d'intégration des 3 piliers du DD + la culture
- ✓ intégration d'une Charte de l'environnement dans la Constitution (adoptée par le Parlement en juin 2004)
- ✓ 488 actions - 7 axes stratégiques
10 programmes d'actions

3

Service du développement durable

Les stratégies de développement durable en Europe : une comparaison
les Mardis de 4D - 14 décembre 2004

7 axes stratégiques

1. Le citoyen acteur du développement durable
2. Les territoires
3. Les activités économiques, des entreprises aux consommateurs
4. Les secteurs de l'énergie, des transports et de l'agriculture
5. La prévention des risques, des pollutions et des autres atteintes à la santé et à l'environnement
6. L'Etat exemplaire
7. L'action internationale

4

Service du développement durable

Les stratégies de développement durable en Europe : une comparaison
les Mardis de 4D - 14 décembre 2004

Aujourd'hui, où en est-on ?

- ✓ acteurs :
 - DIDD (juillet 2004) + comité permanent des HFDD
 - CNDD
- ✓ 45 indicateurs d'état du DD
- ✓ 1er bilan : 1er rapport et tableaux d'avancement publiés¹ (1er déc. 2004)
- ✓ déclinaisons SNDD : Plan climat, Str. Biodiversité PNSE...

¹ www.ecologie.gouv.fr

5

Service du développement durable

Les stratégies de développement durable en Europe : une comparaison
les Mardis de 4D - 14 décembre 2004

Suivi et évaluation

- ✓ révision prévue pour 2008
→ stratégie itérative / glissante ?
- ✓ se doter d'outils :
 - indicateurs de suivi SNDD + d'impact
 - mise en œuvre au niveau local
- ✓ revue par les pairs pilote de la SNDD (février 2005)

6

Service du développement durable